

2024

Rapport annuel

Application du règlement sur la gestion contractuelle 2023



Les Îles-de-la-Madeleine
Municipalité

Rapport annuel concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle 2023

Sanctionnée le 16 juin 2017, la Loi visant à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter, à ce titre, leur autonomie et leurs pouvoirs, permet, depuis le 1^{er} janvier 2018, à une municipalité de prévoir les règles régissant la passation de ses contrats dont le montant de la dépense est de 25 000 \$ et plus, mais inférieure au seuil obligeant l'appel d'offres public. L'article 573.3.1.2 de la Loi des cités et villes exige par ailleurs que des règles à cet effet soient prévues au Règlement de gestion contractuelle (RGC) de la municipalité.

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine doit présenter, lors d'une séance du conseil municipal, un rapport portant sur l'application de son Règlement sur la gestion contractuelle.

La Municipalité a procédé à des appels d'offres par le système électronique d'appels d'offres (SEAO) :

Liste des contrats octroyés par appel d'offres public

Fournisseurs	Prix contrat octroyé (taxes incluses)	Description
Constructions Renaud Vigneau inc.	1 474 033,54 \$	Installation d'un système de déshydratation des boues au CGMR et travaux connexes
Navigation Madeleine inc.	707 096,25 \$	Transport et disposition de sacs de déchets entreposés au CGMR
Sanexen services environnementaux inc.	833 890,68 \$	Excavation et conditionnement de déchets
Les Lavages industriels Vigneau inc.	146 \$ par logement équivalent	Vidange et transport des BFS
Claro environnemental	419 658,75 \$	Fourniture de 2 systèmes de dégrillage
Jonathan Cyr	148 317,75 \$	Travaux de déneigement – Secteur de l'est des Îles
Nadyco collecte inc.	1 828 555,21 \$	Collecte des matières résiduelles
P. & B. Entreprises ltée	1 112 715,56 \$	Revêtement béton bitumineux
Pangéos inc.	133 894,12 \$	Caractérisations environnementales de sites (phase II) écoquartier
Groupe Lapalme inc.	1 488 351,38 \$	Construction d'une station de pompage – Site des étangs aérés de CAM
Les Entreprises Larebel inc.	1 230 062,28 \$	Protection des étangs aérés de CAM
Services d'équipement G.D. inc.	1 227 208,66 \$	Fourniture de trois camions 10 roues avec équipement de déneigement
Atelier de la Baie	204 399,11 \$	Travaux de rénovation de la toiture de l'ancien garage municipal – Village de L'EDN
Les Entreprises Larebel inc.	662 136,60 \$	Réfection du sentier du Littoral
Kwatroe Experts-conseils inc.	206 955,00 \$	Services professionnels en ingénierie – Projet de Grande-Entrée
Clermont St-Germain associés S.E.N.C.	194 480,24 \$	Services professionnels en architecture – Projet de Grande-Entrée

Des achats ont été effectués auprès de fournisseurs sous une forme de contrat « gré à gré » :

Liste des contrats octroyés de gré à gré

Fournisseurs	Prix du contrat octroyé (taxes incluses)	Description
WSP Canada inc.	33 342,75 \$	Étude en érosion côtière (phase II)
Auberge du Port	41 937,13 \$	Location de chambres été
Sigma RH Solutions inc.	32 606,91 \$	Logiciel de gestion en RH
Bourque Dupéré Simard & Associés	28 628,77 \$	Évaluation valeur marchande – Projet d'écoquartier
Arpo Groupe-conseil	34 406,26 \$	Étude capacité résiduelle des étangs de HAM
Entreprises Matexco	55 795,06 \$	Fourniture de portes et fenêtres – La Côte
Carl Leblanc	34 492,50 \$	Fourniture d'un rouleau compacteur 2007
Chevrolet Buick de l'Archipel	63 767,44 \$	Fourniture véhicule service – Service incendie
Firme Artéfactuel	51 954,21 \$	Inventaire archéologique – Site de La Grave
Nergica	34 952,40 \$ Jusqu'à concurrence de 86 231,25 \$	Créneau d'innovation – Décarbonation du secteur naval
Rénovation Lapierre et Fils inc.	120 723,75 \$	Construction atelier poste de pesée CGMR
Marie-Josée Deschênes, architecte inc.	45 990,00 \$	Plan et devis – Restauration toiture église Saint-Pierre
DM Électr'Îles	61 597,85 \$	Installation de bornes de recharge électrique
Les Pêcheries HJES	29 318,62 \$	Travaux de déneigement et d'entretien d'hiver – Secteur de PAL
P. & B. Entreprises ltée	90 151,89 \$	Construction d'un sentier de parc – CAM
P. & B. Entreprises ltée	109 835,61 \$	Construction d'un sentier de parc – HAM
Eskair Aménagement	119 726,23 \$	Fourniture modules de jeux – Parc HAM
Carpell Surfaces	118 309,27 \$	Fourniture et installation surface amortissante – Parc HAM
Simexco inc.	118 769,17 \$	Fourniture et équipements – Parc CAM
Matexpert inc.	42 253,31 \$	Fourniture de mobilier urbain fixe – Parc CAM
Firme Parallèle	44 840,25 \$	Conception campagne de communication – Redevance touristique
Techno-Pieux des Îles inc.	58 654,49 \$	Installation d'affiches
Soudure J.M. Chantal inc.	79 332,75 \$	Acquisition de 3 conteneurs de type roll-off pour L'Île-d'Entrée
Union Structure	28 743,75 \$	Évaluation des fondations des bâtiments du site de La Grave
Université Laval	132 221,25 \$ 572.1 alinéa 2	Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP)

Chacun de ces octrois de contrat a été fait dans le respect du Règlement sur la gestion contractuelle de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine. Celui de l'Université Laval a été émis selon l'article 572.1, alinéa 2, de la Loi des cités et villes.

Modification

Aucune modification n'a été apportée au règlement en 2023.

Plainte

« En vertu de la Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics (LAMP), la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine a l'obligation de traiter les plaintes qu'elle reçoit à l'égard de son processus de demandes de soumissions publiques et de ses avis d'intention de conclure un contrat de gré à gré avec un fournisseur. »

Aucune plainte n'a été reçue concernant l'application du Règlement de gestion contractuelle.

Sanction

Aucune sanction n'a été émise concernant l'application du Règlement de gestion contractuelle.

Rapport déposé lors de la séance ordinaire du conseil du 8 octobre 2024.

Sharon Clavet
Directrice générale

